



Municipalité d'Ormstown
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL,
TENUE LE JEUDI 29 AOÛT 2022 À 18H30
AU 5, RUE GALE, À ORMSTOWN

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. MAMH- Règlement 141-2022 - Corrections demandées par résolution.
3. Solmatech – Mandat ; Entérinement d'une décision pour dépense urgente (puits 6 et 8).
4. Période de question ouverte au public.
5. Levée de la séance.

Donné ce 24 août 2022,

François Gagnon

Greffier

greffe@ormstown.ca